

M. Orlikow: Qu'il me soit permis d'ajouter une phrase avant de finir. C'est à la poursuite qu'il incombe de prouver que l'accusé a renoncé à ses droits en pleine connaissance de cause et l'interrogatoire sera fait de telle façon et considéré comme indiquant qu'il n'y a pas eu renonciation à moins de preuve du contraire.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LA PÊCHE

LES PHOQUIERS—L'APPLICATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Pêcheries. Comme 11 phoquiers doivent quitter Halifax dans quelques jours, quelles mesures le ministre prend-il pour faire observer le nouveau règlement?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): J'ai fait dernièrement un certain nombre de déclarations à ce sujet, notamment le 13 février au cours du débat sur le budget. Nos fonctionnaires chargés de surveiller ou d'essayer de contrôler ces opérations se sont réunis à Halifax cette semaine. Un agent des pêcheries sera affecté à chaque phoquier dans le golfe du Saint-Laurent. Des agents seront postés à chaque point d'atterrissage afin de pouvoir surveiller les opérations par avion. Nous avons retenu les services de quatre hélicoptères et nous aurons un certain nombre d'agents...

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai l'impression que le ministre est en train de répéter la déclaration dont il a parlé il y a un instant. Je connais l'importance de la question mais je crois que sa déclaration ne devrait pas aller plus loin.

L'hon. M. Starr: J'aimerais demander si, outre cette surveillance, le ministre entend être sur place pour s'assurer que les chasseurs observent le règlement qui exige un bâton de 30 pouces exclusivement pour l'abattage des jeunes phoques.

L'hon. M. Robichaud: Je crois que ma visite aux banquises l'an dernier, pendant la saison de chasse, a suffi à me faire comprendre quels règlements il fallait mettre en vigueur pour maintenir un contrôle rigoureux. Je suis sûr que nos fonctionnaires et les représentants de la Société protectrice des animaux qui seront sur la glace, cette année, seront en mesure de rapporter correctement les faits.

L'INDUSTRIE

L'OPPORTUNITÉ DE PROJETS TENDANT À STIMULER LA CONSTRUCTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances nous dirait-il si on lui a signalé les chiffres publiés par le *Southam Building Reports* et selon lesquels les contrats de construction adjugés au cours des deux premiers mois de l'année en cours auraient diminué de 20.8 p. 100 par rapport à la même période correspondante de l'année dernière, les contrats de plus d'un million de dollars accusant une baisse de 144 p. 100, les contrats de construction domiciliaire, de 10.8 p. 100, les contrats de construction commerciale, de 36.1 p. 100 et les contrats adjugés par des institutions, de 18.4 p. 100? Le Québec, la Colombie-Britannique et les provinces des Prairies semblent être les provinces les plus touchées. Vu les graves répercussions que cet état de choses peut avoir non seulement sur l'industrie du bâtiment, mais aussi sur l'industrie des matériaux de construction, je demanderais au ministre si son ministère a élaboré des projets en vue de stimuler la construction au cours de la présente année et s'il fera une déclaration à ce sujet.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas vu les chiffres auxquels le représentant fait allusion, mais mon ministère et moi-même surveillons la scène économique de très près. Si j'estime qu'une déclaration est indiquée, je serai heureux de la faire. Les politiques du gouvernement sont souples.

M. Douglas: Puis-je demander au ministre si les renseignements que lui remet son ministère corroborent la statistique du *Southam Building Reports* selon laquelle le nombre des contrats adjugés au cours des deux premiers mois de l'année a sensiblement fléchi? Compte-t-il faire sous peu une déclaration sur la politique monétaire ou de crédit qu'il se propose de suivre pour faire face à la situation?

L'hon. M. Sharp: D'après les renseignements dont je dispose actuellement, l'expansion économique a été ramenée à un plateau où il lui est plus facile de se maintenir. Je m'attendais à une baisse des dépenses de construction par rapport à l'an dernier alors qu'elles étaient si élevées que le gouvernement a jugé nécessaire de réduire ses propres dépenses. De fait, j'aurais été très déçu dans le cas contraire. Nous devrions avoir pour objectif non pas de répéter l'expérience de 1966, mais plutôt de passer à un niveau beaucoup plus stable et plus facile à maintenir.